

LES PRÊCHEURS D'ARLES



La façade ouest de l'église aujourd'hui

Sur la rive gauche du Rhône, les prêcheurs se sont successivement établis à Avignon en 1224, à Marseille vers 1225, à Arles en 1231. Ces couvents ont constitué les trois points d'appui pour l'extension ultérieure de l'ordre dans tout le Sud-Est et d'abord vers le nord (Valence 1245) et vers l'est (Nice 1245).

A partir de là les prêcheurs s'établiront entre le Rhône et les Alpes et posséderont en 1316 dix-huit couvents dans cette région. Des trois premières fondations, celle d'Arles est la mieux connue grâce à un document que le couvent tenait pour son acte de naissance : le 19 juin 1231 un Arlésien nommé Pierre Amantius donne au frère Raymond du Fauga, prieur provincial de Provence, une vigne pour y établir le couvent des prêcheurs et l'engage à faire bâtir à ses frais l'église, le cloître et l'habitation.

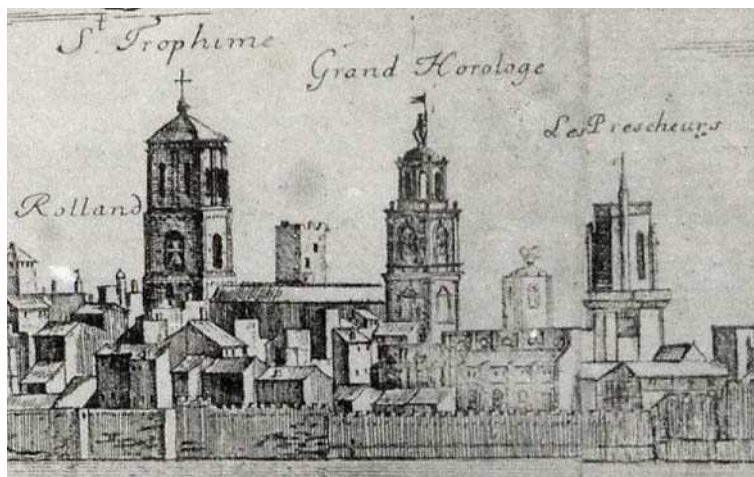
Ce premier emplacement était situé hors les murs de la ville, entre la porte Agnel et la porte de la Cavalerie, près de l'église Saint-Didier dans laquelle l'acte est dressé. Avant les bouleversements que la construction du chemin de fer devait entraîner dans ce quartier, l'emplacement dont les prêcheurs avaient conservé la possession jusqu'au bout était encore repérable.

A cet endroit s'élevait un couvent, dont l'église était dédiée à la Vierge Marie, que les prêcheurs ont habité jusqu'au moment où, comme les mineurs et comme les hospitaliers, ils ont été chassés par les incursions des Grandes Compagnie (1360) et contraints de chercher refuge dans l'enceinte de la ville.

La bulle du 8 septembre 1361 par laquelle le pape Innocent VI autorise la translation du couvent révèle que l'église et les bâtiments conventuels ont été détruits par l'incendie et que les pierres ont été réemployées pour renforcer les remparts de la ville. Voilà donc une première architecture des prêcheurs à Arles définitivement perdu.

En 1361 les prêcheurs viennent s'établir sur les bords du Rhône, en plein quartier juif, à côté de l'église paroissiale Saint-Pierre-de-Pessulo à l'ouest de l'emplacement où les hospitaliers rétablissent leur prieuré. Par des donations, des échanges ou des achats, ils acquièrent là, entre le 26 septembre 1361 et le 25 octobre 1363 plusieurs maisons et jardins sur l'emplacement desquels ils construisent aussitôt une église et un couvent encore debout entre l'étroite rue des Dominicains et le Rhône.

Repérable sur la vue panoramique d'Arles en 1660, l'édifice demeure aujourd'hui reconnaissable à ses alignements de petites fenêtres rectangulaires, dont l'encadrement est décoré d'une moulure prismatique, malgré les remaniements qui, au XVII^e et au XVIII^e siècle, ont transformé le bâtiment nord-sud dans lequel se trouvait l'église. C'est le couvent où a été reçu et où a prêché saint Vincent Ferrier en 1401. Arrivé à un état de dégradation irrémédiable, ce bâtiment est sans doute voué à disparaître ; souhaitons qu'on ne le détruise pas sans en avoir dressé un relevé exhaustif,



Extrait de la gravure de Jacques Peytret (1660)

Les prêcheurs ne se sont pas résigné de bon gré à ce nouvel emplacement, in *quodam angulo civitatis*, qu'ils estimaient défavorable, comme le rappelle une bulle du pape Grégoire XI le 26 juillet 13723, parce que trop exigü et trop proche de la juiverie, dont ils ressentaient le voisinage comme une nuisance et une source de litiges, pas du tout comme une occasion favorable aux rencontres et aux échanges. Cependant la répulsion que leur inspire ce voisinage forcé ne les empêchera pas de sauver la vie des juifs qui, lors du pogrom du 7 juin 1484, viendront se réfugier dans le couvent en passant par les toitures.

Faute de pouvoir se déplacer une fois encore, ils vont s'étendre d'abord vers le sud (1440) pour édifier des bâtiments conventuels plus spacieux, ensuite vers l'est (avant 1450) pour construire la grande église. Ainsi va naître au milieu du XV^e siècle le troisième couvent au moment où l'ordre, sous le généralat de maître Bathélémy Texier (1426-1449), entreprend de se réformer et où le couvent d'Arles, sous le priorat d'Elzear Barthélémy, vit l'époque la plus glorieuse de son histoire.

La réforme du couvent d'Arles

Pour les prêcheurs, la seconde moitié du XIV^e siècle a été un temps de malheur. La peste et la guerre ont appauvri l'ordre en hommes et en biens. Durant le Carême de 1349 la province de Provence qui comptait trente couvents aurait perdu trois cent cinquante frères. Les ravages des Grandes Compagnies n'ont pas seulement détruit le couvent d'Arles mais ont aussi tari les revenus : si en 1392 les prêcheurs refusent de céder leur tour de prédication à Saint-Trophime, c'est, disent-ils, qu'ils n'ont pas de quoi se nourrir ni de quoi se vêtir. La scission de l'ordre en deux obédiences antagonistes au temps du schisme est venue encore aggraver la situation. Il en résulte des conséquences pernicieuses. L'appauvrissement oblige les frères à s'endetter et à mettre en gage la bible, le missel, la croix de procession, bref un matériel liturgique de première nécessité.

Pour combler les vides on recrute des enfants, tel ce garçon entré au couvent d'Arles à dix ans, profès *usque ad mortem* à douze et que plus tard l'official doit déclarer quitte de tout engagement. La vie régulière fléchit au détriment de la pauvreté partagée : dans cette économie de survie, chacun se débrouille pour se procurer les ressources dont il a besoin, chacun protège jalousement ses revenus personnels et même rachète ou revend des bénéfices à sa propre communauté. En revanche les frères d'Arles se montrent assidus à la célébration quotidienne de l'office divin. Malgré tout, même sans abus scandaleux, la vie dominicaine était compromise dans quelques-unes de ses composantes essentielles.

Le projet de réforme de l'ordre, né de l'inspiration de sainte Catherine de Sienne, diffusé par l'un de ses disciples, Raymond de Capoue, lorsque celui-ci devint maître de l'ordre pour l'obédience romaine (1330-1399), n'avait exercé aucune influence dans les provinces dominicaines de Toulouse, de France, de Provence et d'Aragon sous obédience avignonnaise. La mort de Raymond de Capoue marque l'arrêt de cette première tentative de réforme de l'ordre.

En Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, la réforme ne devait aboutir qu'après le schisme, une fois reconstituée l'unité de l'ordre, grâce à l'action opiniâtre de Barthélémy Texier, frère du couvent de Draguignan, prieur provincial de Provence de 1418 à 1422, élu maître de l'ordre par le chapitre général de Bologne en 1426, demeuré en charge durant vingt-trois ans.

Après sa mort, deux autres maîtres provençaux vont continuer son action réformatrice, Pierre Rochin, du couvent de Millau (1450) et Martial Auribelli, du couvent d'Avignon (1453-1462 puis 1465-1473). Or ces trois maîtres généraux issus de la province de Provence, qui ont gouverné l'ordre presque sans interruption durant quarante-sept ans, ont voulu faire du couvent d'Arles le foyer de la réforme en Provence et bien au-delà.

Première tentative : en décembre 1432 maître Barthélémy Texier envoie André Abellon de Saint-Maximin, où il venait d'être prieur, à Arles pour y être son vicaire général chargé de rétablir l'observance. Mais l'entreprise tourne court et Abellon revient bientôt à Saint-Maximin.

Aussi trois ans plus tard Barthélémy Texier prend-il lui-même l'initiative de venir en personne à Arles, accompagné de son socius Gui Flamochetti (de la province de France, futur maître de l'ordre en 1451) et du prieur provincial de Provence Pierre Rochin (futur maître de l'ordre en 1450). Durant son séjour du 19 au 30 janvier 1436 il choisit celui qui sera sur place chargé d'introduire la réforme, Elzear Barthélémy, alors bachelier au *studium generale* de Montpellier ; celui-ci arrive à Arles le 28 janvier et est aussitôt institué vicaire général.

Peu après, en mars 1436, Elzear Barthélémy est élu prieur, tout en demeurant vicaire général, et commence le 21 mars un priorat de trente et un ans jusqu'au jour de sa mort le 3 juillet 1467. D'où la date historique du 20 mars 1436 que retenait la tradition du couvent pour l'établissement de la réforme.

Qui était ce prêcheur éminent ? On aimerait en savoir davantage à son sujet, mais, faute d'autres documents, la plupart des renseignements sur lui proviennent des registres de comptes du couvent. Quand et où était-il né ? À quel couvent appartenait-il ? Comment avait-il été formé ? Autant de questions sans réponse. Tout au plus sait-on qu'il avait de la famille proche à Montfrin, sur la rive droite du Rhône, près du confluent du Gard et du Rhône.

Le 12 août 1431 son nom est mentionné dans une délibération capitulaire du couvent de Sisteron en fin de liste, parmi les absents, sans qu'on puisse savoir s'il était frère de ce couvent ou s'il y était provisoirement étudiant. En 1434 le chapitre général de Colmar, présidé par Barthélémy Texier, le nomme au *studium generale* de Montpellier comme maître des étudiants pour 1434-1435 et comme bachelier pour 1435-1436. La réforme d'Arles le détourne définitivement de la carrière universitaire, mais au début de 1439 il reçoit à Avignon la maîtrise en théologie. De ses activités priorales à partir de 1436 on ne connaît que ce qui laisse des traces sous forme de recettes et de dépenses.

La durée de son priorat, exceptionnelle même en un temps où le renouvellement des charges ne s'effectuait pas à intervalles régulièrement limités, prouve qu'il a été maintenu en charge tant par la confiance des frères du couvent que par l'appui des prieurs provinciaux et des maîtres de l'ordre successifs.

Le soutien de la commune d'Arles, malgré des litiges relatifs à l'exemption des gabelles dont se prévalait le couvent, ne lui a pas fait défaut non plus, que ce soit auprès du chapitre provincial de Carpentras en 1436 où le conseil envoie deux délégués prendre la défense de la communauté depuis peu réformée, ou encore auprès du roi René à qui le conseil s'adresse en 1446 et 1447 pour faciliter l'acquisition de maisons nécessaires à l'extension du couvent.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'au lendemain de sa mort le conseil ait fait célébrer au couvent un *cantar* pour la louange de Dieu et le salut de l'âme du prieur. Comme il n'a pas écrit et qu'on n'a pas non plus écrit sur lui, son souvenir, à la différence de celui d'André Abellon ou d'autres réformateurs dominicains du XV^e siècle, s'est effacé sans laisser de traces, sans autre trace du moins que le couvent et l'église bâtis par lui et qui demeurent le manifeste de la réforme dominicaine du XV^e siècle à Arles.

Peu importe qu'il n'ait laissé aucun écrit, puisque demeure cette page monumentale par laquelle les prêcheurs réformés ont proclamé magnifiquement leur zèle pour la louange de Dieu et pour l'annonce de l'Évangile.

L'œuvre du réformateur

Son œuvre de bâtisseur ne doit pas être séparée de son œuvre de réformateur. Celle-ci porte sur trois objectifs : la cohésion de la communauté fraternelle, la rénovation de la vie intellectuelle, le rétablissement de l'observance régulière.

Alors qu'à Florence, la même année 1436, les prêcheurs réformés fondaient le nouveau couvent de Saint-Marc à côté de celui de Santa-Maria-Novella demeuré hors de la réforme, dans une ville moins peuplée comme Arles il était exclu de créer un couvent d'observance venant s'ajouter au couvent traditionnel. Or le rétablissement de la vie régulière ne pouvait se faire qu'avec des volontaires. Aussi dès le début le nouveau prieur envoie-t-il à plusieurs reprises son socius, le frère Jean Grollier, recruter des frères pour Arles dans les couvents de Montpellier, d'Avignon et de Carpentras.

Ceux qui optaient ainsi pour la réforme pouvaient difficilement cohabiter avec ceux dont la réforme supprimait les privilèges ; l'observance ne pouvait s'établir de manière durable que dans une communauté animée par les mêmes convictions. Les opposants prirent-ils le parti de se retirer d'eux-mêmes ? C'est probable puisqu'ils purent en emportant les titres des fondations qui procuraient la subsistance quotidienne s'assurer par là d'un moyen de pression pour chasser les observants.

Quatre mois après l'introduction de la réforme, le chapitre provincial de Carpentras dut faire face à une épreuve de force qui pouvait encore tourner au détriment des réformés. Devant ces manœuvres, qu'à Arles on connaissait trop bien, le 27 août 1436 le conseil de ville adresse au chapitre deux délégués pour réclamer le maintien des nouveaux frères « dont la vie digne d'éloges et le zèle pour le service de Dieu leur ont valu l'estime de tous ». L'avenir de la réforme d'Arles était sauf.

Les Constitutions primitives de l'ordre attachent autant d'importance à la présence du lecteur qu'à celle du prieur : *conventus sine priore et doctore non mitantur*, Ni Barthélémy Texier ni Elzéar Barthélémy, qui avaient l'un et l'autre (à trente ans de distance) débuté dans l'enseignement de la théologie au *studium générale* de Montpellier, n'étaient hommes à sacrifier l'étude à la vie régulière, comme on a pu en faire plus tard le reproche à Sébastien Michaelis. Aussi, dès le début de la réforme, un lecteur et un lecteur adjoint sont venus avec Elzéar Barthélémy de Montpellier à Arles, sinon pour rétablir du moins pour ranimer l'école conventuelle de théologie.

Autres moyens de favoriser la vie intellectuelle : la bibliothèque qu'on répare (c'est même l'une des premières dépenses du priorat : *pro repatione librerie tam in scamnis quam pulpitis ad tentedum libros*) ; les livres du couvent engagés à des créanciers, qu'on rachète, de nouveaux qu'on se procure ; traités techniques de théologie, écrits spirituels, textes dominicains. Les frères retrouvaient la ferveur des temps primitifs de l'ordre en lisant les *Vitae fratrum* de Gérard de Frachet et le commentaire de maître Humbert de Romans sur la règle de saint Augustin.

Quant au rétablissement de l'observance régulière nous n'en connaissons que ce qu'en révèlent les comptes du couvent. Les recettes montrent que le nouveau priorat débute par la mise en commun des biens : le 21 mars, les frères déposent le numéraire qu'ils détiennent entre les mains du prieur, *quoniam incepimus observantiam* note ce dernier dans la marge du registre.

Les dépenses trahissent l'austérité de la nourriture : après la réforme on fait maigre en permanence. De la prière des frères, de leur prédication, ce genre de source révèle bien peu. La musique liturgique était à l'honneur comme en témoignent les dépenses pour l'entretien de l'orgue, puis en 1443 l'achat d'un nouvel instrument, ou encore les leçons de musique données au frère Jean Aycard qui apprend à jouer une messe. Malgré le silence des textes, l'extension des bâtiments conventuels, puis la construction d'une vaste église font soupçonner le rayonnement de la communauté réformée.

L'influence du couvent ne se fait pas sentir seulement dans la ville d'Arles, mais aussi dans l'ordre tout entier comme le manifeste la présence de frères venus de provinces lointaines se recycler à Arles pour propager ensuite la réforme dans d'autres couvents : bien que le couvent d'Arles ne soit pas un *studium generale*, des frères viennent depuis le Portugal jusqu'à la Pologne et depuis le Piémont jusqu'aux Flandres y réapprendre la vie régulière.

La charge de vicaire général donne à Elzear Barthélémy l'autorité nécessaire pour propager la réforme à d'autres couvents. C'est ainsi qu'il se rend au couvent d'Avignon (août-septembre 1444) puis au couvent de Marseille (fin octobre 1444) pour y établir l'observance. À Avignon, sans lendemain semble-t-il. À Marseille, de manière plus solide, car Elzear vient accompagné d'un groupe de cinq frères d'Arles et demeure sur place une partie de l'année 1445. Il envoie chercher un prieur au couvent de Montpellier et sans doute est-ce lui qui obtient qu'André Abellon vienne du couvent d'Arles à celui de Marseille.

Un fragment des actes du chapitre provincial tenu à Clermont-l'Hérault juste un an après la mort d'Elzear Barthélémy (1468) montre que la province de Provence, réunissant trente couvents dont dix-neuf dans le Sud-Est, possédant deux *studia generalia*, l'un à Montpellier, l'autre à Avignon, comptait une centaine environ de professeurs et d'étudiants et formait une province vivante, peut-être une des plus florissantes de l'ordre en la seconde moitié du XV^e siècle.

La disparition d'Elzear Barthélémy ne met pas un point final à la réforme ; celle-ci continue de se diffuser à partir du couvent d'Arles par l'action des prieurs qui lui ont succédé (trois en vingt ans) et qui ont été institués à leur tour vicaires généraux du maître de l'ordre. Cinquante ans après l'introduction de l'observance à Arles, le groupe des couvents réformés en Provence (Arles, Marseille, Aix, Saint-Maximin, Toulon, Sisteron, peut-être Nice, plus tard Orange) esquisse ce que sera en 1495 la congrégation réformée dite de France (bien que son aire soit exclusivement provençale et languedocienne).

L'œuvre du bâtisseur

Un écrit issu de la réforme de l'ordre en pays rhénan et dédié en 1431 à maître Barthélémy Texier, le *De reformatione religiosorum* de Jean Nider, affirme qu'il n'y a pas moins de mérite à réformer un couvent relâché qu'à bâtir un couvent neuf et en donne pour preuve une anecdote des *Vitae fratrum*. Le frère Gui, du couvent de Lyon, avant d'entrer chez les prêcheurs avait été prieur d'un monastère qu'il avait réformé. Or sa mort fut annoncée par un songe prémonitoire dans lequel un frère vit un cloître bien bâti et entendit une voix disant : « c'est lui qui a édifié le cloître ».

Puisque le cloître bien bâti symbolise le monastère réformé, pourquoi l'œuvre du réformateur ne pourrait-elle se manifester par l'œuvre du bâtisseur ? Elzear Barthélémy n'a pas eu à choisir entre les deux tâches ; après avoir construit l'édifice spirituel en réformant la communauté, il lui a donné corps dans un édifice matériel en élevant l'église monumentale. L'inscription de la dédicace rattachait expressément la construction de l'église à l'instauration de l'observance, dont la date était la première mentionnée : « *Anno domini 1436 et 20 martii, in presenti conventu posita fuit observantia régule et constitutionum fratrum predicatorum, et juvante Christo in eternum perseverabit* ».

Pour les bâtiments conventuels, le prieur procède à des achats vers le sud. Le 10 mai 1440, il acquiert l'emplacement où vont être édifiés le dormitorium, le réfectoire, la cuisine, la dépense, dont la construction est entreprise aussitôt puisque le 21 juillet 1441 le réfectoire neuf est en chantier et que les paiements pour le dormitorium s'échelonnent de décembre 1447 à octobre 1448.

Pour l'église, il fallait procéder à des achats vers l'est, mais là le couvent ne pouvait s'étendre sans déloger les juifs qui y habitaient. C'est pourquoi le prieur demande au conseil communal, le 3 juillet 1446, d'écrire au roi pour que le couvent puisse obtenir par voie d'échange trois maisons juives nécessaires à la construction de l'église. Démarche sans succès, car le conseil profite du passage du roi à Arles le 23 avril 1447 pour renouveler directement sa requête.

Le chantier s'ouvre peu après, mais l'emplacement obtenu n'est pas encore suffisant ; d'autres acquisitions foncières, par achat ou par échange, sont de nouveau nécessaires en 1445, 1460, 1470, 1485, pour permettre au chantier de progresser d'ouest en est.

L'inscription de la dédicace, qui était placée au fond de l'église sur le mur ouest, fournit les repères chronologiques de la construction. Pose de la première pierre par le roi René en décembre 1443. Achèvement de l'abside et de l'église le 18 août 1484. Bénédiction de la grosse cloche le 22 mars 1497, Achèvement du chœur le 30 mars 1499. Dedicace de l'église le 25 avril 1499.

Le chantier aurait donc duré une cinquantaine d'années. Toutefois il faut tenir compte de deux faits : d'une part le couvent disposait d'une église où l'on continuait de célébrer la liturgie et d'ensevelir les défunts, d'autre part la construction du gros œuvre a certainement duré moins des trente-six ans qui séparent la pose de la première pierre de l'achèvement de l'abside. Serrons de plus près la chronologie du chantier.

La pose de la première pierre en décembre 1448 (le quantième demeure inconnu par suite d'une erreur de lecture ou de transcription commise par le copiste) correspond au voyage du roi René à Notre-Dame-de-la-Mer pour l'élévation des reliques des saintes les 2, 3 et 4 décembre. Le souverain arrive à Arles le 30 novembre en compagnie du cardinal de Foix, légat d'Avignon, et des autres évêques et abbés ; son passage à l'aller, le 1^{er} et le 2, et au retour, le 5, est signalé dans le registre conventuel des recettes par l'aumône qu'il fait aux prêcheurs. Où la première pierre a-t-elle été posée ? Sur l'emplacement acquis en 1447, du côté de la façade ouest de l'église.

D'après les documents, la construction semble s'être déroulée en trois étapes. Tout d'abord elle a débuté peu après la pose de la première pierre, comme le montrent les legs faits à l'œuvre de la nouvelle église en 1449, 1450, 1451, 1459. Le plus ancien est explicite à souhait : le 28 août 1449, Catherine de Brunet lègue 200 florins aux prêcheurs pour la construction de leur nouvelle église, déjà commencée à côté du couvent et placée sous le titre de Notre-Dame-de-Confort.

On trouve aussi quelques traces de dépenses pour le chantier : achat de pierres de taille (1453), construction d'une grue haute de 8 cannes (1459). Mais les comptes de la construction devaient figurer dans quelque registre perdu, comparable à celui du prieur de Saint-Maximin Jean Damiani pour l'achèvement de son église.

Cependant la construction traînait en longueur faute de ressources. Afin d'encourager les bienfaiteurs, le cardinal-légat Pierre de Foix accorde, le 27 mai 1460, une bulle d'indulgences : les prêcheurs ont besoin d'aide pour porter le fardeau de cet *opus sumptuosum*, non moins coûteux que fastueux, qui excède les moyens financiers du couvent ; c'est pourquoi il s'en faut de beaucoup que l'église soit achevée.

La bulle eut-elle l'efficacité souhaitée ? Après les lenteurs du démarrage le chantier s'accélère et, à partir de ce moment-là, on peut suivre la construction des chapelles qui flanquent la nef côté nord : 5 octobre 1464, construction par Jacques de Grille de la quatrième chapelle (Sainte-Catherine) ; 9 janvier 1465, construction par le couvent de la troisième chapelle (plus tard celle du Rosaire) ; 1465-1466, quittances de la cinquième chapelle (Saint-Sébastien) ; 6 juillet 1466, construction par Bertran de Monnier de la deuxième chapelle (Saint-Vincent). À part la première (Sainte-Marthe) pour laquelle les renseignements font défaut, les autres chapelles ont été construites entre octobre 1464 et juillet 1466.

Pour le côté sud, un seul repère chronologique, mais il corrobore les renseignements précédents : 11 avril 1469, construction de la chapelle Saint-Dominique par les Quiqueran de Beaujeu. Or cette chapelle, placée hors œuvre dans l'axe de la deuxième travée de l'église, n'a pu être édifée qu'une fois achevé le côté sud de l'église.

Bref, lors du décès du prieur Elzear Barthélémy, le 8 juillet 1467, sauf l'abside, les cinq travées de la nef flanquées de leurs chapelles étaient debout et l'église recevait déjà des sépultures. Il n'est pas invraisemblable que les funérailles du prieur et le *cantar* demandé par le conseil communal y aient été célébrés.

La troisième étape est celle de l'achèvement de l'abside, dont les vitraux sont commandés au peintre Thomas Grabusset le 26 novembre 1474, et de l'aménagement intérieur : orgue dont les paiements au facteur s'échelonnent du milieu de 1471 au début de 1473, retable du maître-autel peint par Jean de Bourgogne et achevé le 1^{er} mai 1484. Ces renseignements confirment, pour l'achèvement de l'église, la date du 13 août 1484 donnée par l'inscription de dédicace.

La chapelle de l'Ascension, à l'extrémité sud-est, maintenant ruinée, où s'installe la confrérie des maçons (érigée aux prêcheurs le 19 novembre 1486), était-elle déjà construite, ou bien a-t-elle été rajoutée après coup en 1491 ? Je ne sais. La tour du clocher, à l'extrémité sud-ouest, était-elle déjà élevée, ou a-t-elle été bâtie en 1493 ? En tout cas les cloches ne sont venues que plus tard. En mai 1491 la première est fondue, mais peut-être est-ce celle destinée à l'arcade au sommet de la façade. En mars 1497 la grosse cloche est baptisée, or celle-ci est indubitablement destinée au clocher, destiné à recevoir quatre cloches.

Il restait encore à pourvoir à la décoration et à l'ameublement de l'édifice. Pour cela le cardinal-légit Julien délla Rovere (le futur pape Jules II) accorde, le 14 avril 1496, une indulgence de dix ans et dix quarantaines (celle mentionnée par l'inscription de dédicace) à tous ceux qui enrichiront l'église de livres, de calices, de bijoux, de luminaires, de vêtements liturgiques, etc...

Dernier aménagement : celui du *chorus*, c'est-à-dire de l'emplacement où se tiennent les frères pour célébrer l'office. Celui-ci n'est pas installé dans l'abside, trop peu profonde et, au surplus, trop éloignée du couvent, mais dans une tribune qui enjambe la première travée de la nef et à laquelle on accède par la tourelle d'escalier placée au centre de la façade. À la requête du prieur, le 17 mars 1499 le conseil communal accorde aux prêcheurs un subside de 100 florins pour achever cet ouvrage. Selon l'inscription de dédicace, le chœur est achevé le 30 mars 1499.

Enfin, plus de cinquante ans après la pose de la première pierre, à l'invitation du prieur Pierre Salvaing, l'évêque d'Orange Pierre Carré (prêcher du couvent de Bourges), procède à la dédicace de l'église Notre-Dame-de-Confort le 25 avril 1499, quatre jours après celle des prêcheurs de Tarascon.

Par la suite, au milieu du XVI^e siècle, les prêcheurs acceptent de recevoir les pénitents bleus et leur cèdent un endroit situé au sud de l'église, qui avait été celui de la chapelle des marchands avant même que les prêcheurs s'établissent en ville et qui était celui de la sacristie.

L'emplacement assigné aux pénitents est limité au nord par la chapelle Saint-Dominique (à laquelle les pénitents sont mitoyens), au sud par les maisons qui bordent la rue Neuve (sur laquelle les pénitents n'ouvriront d'accès qu'en 1587), à l'est par l'allée conduisant à la porte sud de l'église (passage sur lequel les pénitents sont autorisés aussitôt à ouvrir une porte), à l'ouest par le lieu destiné à la construction du cloître des prêcheurs (où les pénitents doivent bâtir à leurs frais non seulement le mur de clôture, mais aussi les travées correspondantes du cloître).

Le cloître, raccordant les divers bâtiments, a été édifié tardivement et lentement, travée par travée. L'aile est, déjà commencée le long de l'église et du clocher avant 1562, est achevée en commun par les prêcheurs et par les pénitents le long de leur chapelle. L'aile ouest, le long du réfectoire, est bâtie entre 1570 et 1572, l'aile sud, le long de la rue Neuve, en 1579-1580. La construction n'en est achevée qu'en mai 1585.



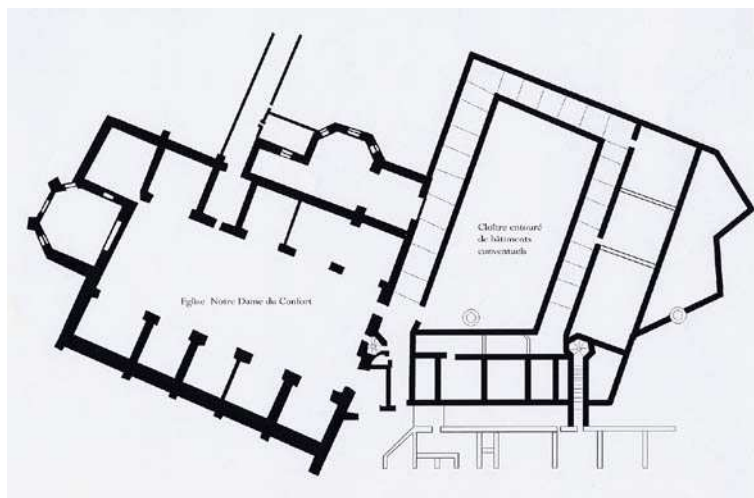
Le couvent sur un plan du XVIII^e siècle

A ce moment, le bâtiment conventuel s'appuie contre la façade de l'église ; au rez-de-chaussée, la porte au décor flamboyant, qui est un vestige de ce bâtiment, s'ouvre vers le Rhône pour l'entrée des fidèles à l'église. La porte d'entrée du couvent, qui était située à droite et qui donnait dans le cloître, a maintenant disparu.

La porte de l'église au sud vers la rue Neuve ne devait pas être, au début, plus large que les deux portes de la façade ouest et elle devait s'ouvrir sur la chapelle correspondant à la quatrième travée de l'église. A l'automne 1603, « pour faire la porte de la rue Neuve », on édifie un porche de charpente, couvert de tuiles, placé contre le mur sud.

Un an plus tard, le maître de l'ordre, Jérôme Xavierre, de passage à Arles, demande qu'on remplace, dès que possible, cet appendice branlant par une entrée plus digne de l'église. Celle-ci fut commandée le 31 décembre 1603 à Claude Furet, dit Claude de Bourges : après avoir démoli l'ouvrage de 1603, il devait percer une grande arcade dans le mur sud, édifier une « antéchapelle » voûtée d'ogives et décorer la porte donnant sur la nef de statues qui ne furent sans doute pas exécutées puisque ce décor fut refait par Mamet Simon (prix-fait du 10 novembre 1628). C'est celui qui subsiste aujourd'hui, où ne manquent que les statues détruites.

A l'intérieur, les boiseries, les autels de marbre, les retables dorés, les statues, les tableaux (une quarantaine en 1792), les reliquaires d'orfèvrerie, le nouvel orgue construit en 1708, décoraient la nef et les chapelles et faisaient de cette église non seulement l'une des plus magnifiques d'Arles mais aussi l'une des plus belles de l'ordre en France, comme s'accordent à la décrire les témoins de sa splendeur.



Plan schématique de l'ensemble conventuel

Sort de l'ensemble depuis la Révolution

La vie normale du couvent continue au moins jusqu'à la fin de 1790, malgré un premier inventaire le 23 juin. Ensuite l'ensemble des bâtiments est vendu comme bien national à un groupe de quatorze coacquéreurs le 18 avril 1791, puis le mobilier du couvent le 17 mai 1791. Cependant l'église demeure ouverte, les acquéreurs l'ayant destinée au culte des insermentés qu'on appelait non-conformistes. Après le désarmement de la ville d'Arles (mars 1792), l'église est dépouillée de son mobilier (avril 1792).

Les bâtiments, jusque-là indivis, sont partagés en vingt-six lots suivant un plan de morcellement que dresse le géomètre Guillaume Disnard (6 août 1796), mais préservés par souci d'économie : « J'aurais égard à ne point occasionner de dépenses à lad. société, je n'ai point ouvert de rue, je me suis seulement décidé de laisser les ouvertures des portes, tant de l'église que du cloître ». Les murs qui divisent l'église en remises matérialisent encore aujourd'hui le lotissement de 1796. Sauf le clocher démoli après le partage et la chapelle des maçons aujourd'hui détruite, l'église est demeurée intacte, malgré le délabrement provoqué par l'usage avilissant auquel elle a servi depuis 180 ans.

Les bâtiments conventuels du XV^e et du XVI^e siècle ont eu moins de chance. Le cloître et ses dépendances, acquis par la ville vers 1858, affectés en 1862 à l'usine hydraulique, ont été démolis, ainsi que la chapelle des pénitents bleus, à cette époque. Tant par ce qu'elle a détruit que par ce qu'elle a introduit, cette opération est celle qui a le plus gravement altéré, de manière irréparable, le site des Prêcheurs. Encore le plan initial de l'usine, dressé par A. Véran, respectait-il la façade de l'église : l'usine ne devait pas dépasser l'angle sud-ouest de la façade et la cour devait rester libre . Quand ce bâtiment a-t-il été allongé vers le Rhône ? je ne sais, mais, à présent la façade de l'église est en partie masquée et la cour réduite à presque rien.



Destruction du cloître lors du chantier de l'usine hydraulique (*coll. particulière*)

Description archéologique

L'église des Prêcheurs d'Arles est un édifice de style gothique méridional, à nef unique et chapelles latérales terminée par un chevet polygonal, dont la formule venue du Languedoc dans la région avignonnaise (Notre-Dame de Montfavet, Saint-Didier d'Avignon) s'est diffusée ensuite en Provence (Saint-Laurent de Salon, Saint-Siffrein de Carpentras) et s'y est maintenue jusqu'au XVII^e siècle (notamment, à Arles : Sainte-Anne, Saint-Julien).

En revanche, même si une telle architecture, qui permet de rassembler les fidèles dans la nef pour le culte et la prédication tout en réservant les chapelles aux confréries et aux sépultures monumentales, répondait aux exigences des prêcheurs, il est impossible de la dire spécifiquement dominicaine. Du reste les seules églises des prêcheurs de tout le Sud-Est que l'on puisse rapprocher de celle d'Arles sont celles, légèrement antérieures, de Tarascon et de Carpentras ; encore ne sont-elles pas de tout point comparables. L'édifice le plus semblable est aussi le plus voisin : l'église des Augustins (paroissiale Saint-Césaire) contemporaine de celle des prêcheurs.

L'église (longue de 40 m, large de 27 m) est à nef unique (large de 14 m, haute de 19 m environ, comprenant cinq travées rectangulaires, bordées de chapelles latérales entre les contreforts. Au sud, toutefois, les trois travées occidentales sont bordées par un pseudo-collatéral, car les trois chapelles n'en forment qu'une seule à la manière d'un bas-côté. Cette disposition affaiblit d'autant plus les butées latérales que les contreforts, au lieu de monter à l'extérieur jusqu'au sommet du mur gouttereau, portent un arc-boutant manifestement incapable de résister aux poussées de la voûte de la nef.

La nef est voûtée sur croisées d'ogives (dont les clés ne comportent aucune décoration) qui reposent sur des culots décorés de feuillages. Les arcs doubleaux reposent sur des colonnes engagées dépourvues de chapiteaux. L'abside polygonale à cinq pans ne comporte pas de travée droite et est peu profonde (7 m) ; elle est plus basse et plus étroite que la nef, voûtée à six branches plus une lierne. Un oculus s'ouvre dans le tympan au-dessus de l'entrée de l'abside.



La nef de l'église aujourd'hui (cl. *Ville d'Arles* : H.-L. Casès)

Des fenêtres étroites, divisées par un meneau central, éclairent l'abside, chaque travée de nef au nord et au sud, ainsi que la façade ouest.

La façade présente une disposition tout à fait originale, inexplicable si l'on ignore que l'église a été édifiée à l'extérieur du couvent et construite d'ouest en est. Pas de porte centrale surmontée d'une rose : une tourelle d'escalier hexagonale, engagée dans le mur, divise la façade par le milieu, donnant accès aux parties hautes et aboutissant à un petit clocher arcade ; elle constituait le seul accès à la tour du clocher, celle-ci ne comportant pas d'escalier à l'étage inférieur.

De part et d'autre deux portes étroites au linteau droit, l'une au nord pour les fidèles, l'autre au sud pour les frères, chacune surmontée d'une fenêtre de même dimension que celles de la nef. A mi-hauteur une coursière sur consoles dessert de l'extérieur la tribune intérieure de l'église, les terrasses sur les chapelles latérales, la tour du clocher.

Au sommet le mur nu, dont l'horizontale n'était coupée que par le sommet de la tourelle et par l'arcade pour la cloche, masque la couverture faite de dalles posées directement sur les reins des voûtes.

La tour du clocher, dont subsiste la souche, était placée à l'angle sud-ouest de la façade, dans le prolongement de la chapelle Saint-Dominique, l'étage inférieur formant la chapelle Notre-Dame de Bethléem. Sur le dessin de Peytret de 1660 (voir illustration page 2), on voit une tour carrée avec un étage supérieur en retrait, flanqué aux angles de contreforts obliques, ouvert sur chaque face d'arcades pour les cloches, couronné d'une balustrade, accoté au sud d'une tourelle d'escalier coiffée d'une toiture effilée. Sa hauteur dépassait 30 m.

Le baron de Guilhermy, tout en sachant par les guides de L. Jacquemin, d'H. Clair et de J.-J. Estrangin que « l'église a été reconstruite vers le milieu du XV^e siècle », estimait au vu de l'architecture cette date trop basse. « L'église — écrivait-il vers 1850 — parfaitement conservée, mais profanée, me paraît la plus élégante construction d'Arles en style gothique. Je la croirais plutôt du commencement que du milieu du XV^e siècle ».

De fait les critères stylistiques ne suffisent pas pour fixer l'âge d'un monument qui témoigne de la persistance des traditions gothiques. Même les signes de l'âge flamboyant : absence de chapiteaux et d'impostes, culots supportant les croisées d'ogives, pénétration des doubleaux dans leur support, lierne à la voûte de l'abside, dessin en accent circonflexe du chaperon des contreforts, ne fournissent pas de date assurée ; on les rencontre dans des édifices antérieurs ou postérieurs. Par chance les textes et les pierres s'éclairent mutuellement et fournissent ensemble une connaissance bien assurée de l'édifice.

Tant par les souvenirs religieux qu'elle évoque que par la qualité de son architecture, l'église des Prêcheurs demeure un monument de premier ordre. L'harmonie de ses proportions, l'ampleur de son volume et l'élégance sobre d'une construction qui continue les traditions romanes et dont la beauté austère doit tout à la géométrie en font un témoin remarquable du gothique méridional.

Elle aurait connu un sort différent, pire peut-être, si elle avait été transformée en salle de spectacle (suivant un projet auquel Estrangin fait allusion en 1833), meilleur bien sûr, si elle avait pu être rachetée par le P. Lacordaire (comme celui-ci en avait eu l'intention) et rendue à la vie dominicaine. Cependant les archéologues arlésiens de l'époque romantique avaient eu le souci de sauvegarder l'édifice ; plus tard, Guilhermy, revenu à Arles après la destruction du cloître, témoigne (en 1863) que la ville voulait assurer la conservation de l'église.

L'obstacle, auquel Lacordaire s'était déjà heurté, tenait au nombre des particuliers qui se partageaient la propriété. Les démarches entreprises dès 1910 par J. Fomigé et qui devaient aboutir à l'arrêté de classement le 27 juin 1921, les efforts plus récents de la municipalité d'Arles pour remembrer l'édifice, maintenant couronnés de succès, permettent d'espérer que l'église sera relevée de sa déchéance et qu'elle maintiendra le souvenir de la réforme dominicaine au XV^e siècle et du prieur Elzéar Barthélémy.

SOURCES

A — Manuscrits

1. Archives générales de l'ordre des prêcheurs à Rome. (Cf. VI. J. Koudelka, *Il fondo libri nell'archivio generale dell'ordine domenicano*, dans A. F. P., 38 (1968), p. 99-147, et 39 (1969), p. 173-217.) Premier rapport, du 25 septembre 1707, par le prieur J.-B. de Beaumont, en latin : livre M, 586-620. Copie partielle dans Bibl. Avignon, ms. 2199. Documents concernant la fondation et bulles pontificales en faveur du couvent. — Second rapport, de 1756, anonyme, en français : livre HHH, 347-349. Complète le précédent et fournit une description de l'église.

2. Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille. (Cf. A. et M. Villard, *Les fonds des archives départementales des Bouches-du-Rhône*. Premier volume. Deuxième partie : Séries anciennes G et H, Marseille, 1970, p. 119-121.) Le fonds des prêcheurs d'Arles (22 H) contient les archives du couvent assez bien conservées, comprenant 113 registres ou liasses et 744 chartes. - Les séries L et Q ont été consultées pour la vente du mobilier et des bâtiments. - Le fonds Albanès (26 F 32) contient un volumineux dossier de pièces concernant les prêcheurs d'Arles copiées à Marseille et à Rome et dont l'original demeure parfois introuvable. - Le fonds A. Veran (18 F 12) contient les documents relatifs à la transformation des bâtiments et plusieurs correspondances concernant la conservation de l'église.

3. Archives de la Direction de l'Architecture à Paris. — Dossier des Prêcheurs d'Arles. Travaux effectués depuis le classement de 1921.
4. Étude de Maître R. Delahaye, notaire à Arles. — Rapport du géomètre Guillaume Disnard pour le morcellement des Prêcheurs le 19 thermidor an IV, dans les minutes de Maître Richaud.
5. Bibliothèque Nationale de Paris. — Baron de Guilhermy, Description des localités de la France, ms. Fr., Nouv acq. 6095. fol. 484-485.
6. Bibliothèque municipale d'Arles. — Laurent Bonnemant, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'église d'Arles*, t. III et IV : ms. 130-131 ; *Communautés séculières et régulières de la ville*, t. I et II : ms. 159-160. — Pierre Véran, *Recherche pour servir à l'histoire de l'église d'Arles*, t. II : ms. 793 ; *Annales de la confrérie des pénitents bleus* : ms. 1418.

B — Imprimés

Faute de monographie sur l'histoire du couvent, voir deux notices bien documentées : Gilles du Port, *Histoire de l'église d'Arles, tirée des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Paris, 1690, p. 340-341. - Emile Fassin, *Les rues d'Arles, rue du docteur Fanton*, dans *Le Forum républicain*, 14, 21 et 28 août 1915 (Recueil à la Bibliothèque d'Arles : ms. 1785, illustré de cartes postales anciennes).

Texte de Bernard Montagnes, congrès archéologique d'Arles, 1976.